



**L'Afrique du Sud, blâmée pour avoir reçu mi-juin le président soudanais Omar el-Béchir poursuivi pour génocide, envisage de quitter la Cour pénale internationale (CPI), souvent critiquée pour ne viser que des responsables africains.**

Soucieuse néanmoins de ne pas laisser impunis les criminels du continent, Pretoria a assuré que des négociations allaient débiter immédiatement pour renforcer les mécanismes africains de justice internationale.

A l'issue du conseil des ministres, le ministre à la Présidence Jeff Radebe a rappelé qu'un Etat avait parfaitement le droit de se retirer de la CPI, accusée de cibler injustement le continent africain, à condition de le notifier par écrit au moins un an à l'avance au secrétaire général de l'ONU.

"Cette décision ne sera prise que lorsque toutes les options disponibles au terme du Traité de Rome (fondateur de la CPI) auront été épuisées", a-t-il dit.

Il a laissé entendre toutefois que la rupture était consommée et que le retrait de l'Afrique du Sud n'était peut-être qu'une question de temps.

M. Radebe a en effet annoncé "l'ouverture de négociations immédiates avec l'Union africaine et ses Etats membres pour voir comment les mécanismes africains de résolution des conflits

peuvent être mis en oeuvre sans délai pour assurer que les crimes les plus graves ne restent pas impunis".

L'Afrique du Sud veut notamment "accélérer la réforme de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, basée à Arusha" en Tanzanie, mais qui manque de moyens.

Revenant sur le cas de M. Béchir, présent en Afrique du Sud pour le sommet de l'Union africaine les 14 et 15 juin, M. Radebe a estimé que son pays aurait violé ses engagements auprès de l'UA en arrêtant Omar el-Béchir.

Même si le gouvernement de M. Zuma est aujourd'hui accusé par ses détracteurs d'avoir sciemment renié ses engagements internationaux et violé la Constitution.

### **Crimes contre l'humanité**

Jeudi, le directeur des services d'immigration, dans un procès-verbal rendu public, a confirmé que tous les fonctionnaires de l'aéroport d'où est parti M. el-Béchir avaient connaissance de l'ordre de l'empêcher de quitter le territoire.

Cependant, a-t-il précisé, son passeport ne figurait pas dans la pile de passeports remis à l'officier d'immigration au moment de l'embarquement. Il est par ailleurs normal, a-t-il noté, que "les passagers d'un vol VIP, transportant notamment de hautes personnalités, ne paraissent pas physiquement devant l'officier d'immigration en service".

En laissant partir le président soudanais, Pretoria était de toute façon parfaitement en ligne avec une majorité d'Etats membres de l'UA, qui accusent la CPI de partialité et lui reproche de ne s'en prendre qu'à des dirigeants africains.

Interrogée par l'AFP, la CPI a refusé tout commentaire à chaud.

Lors de son passage en septembre à Johannesburg, la procureur de la CPI, Fatou Bensouda,

s'était défendue de tout parti-pris contre l'Afrique.

"Si des efforts sincères, et je souligne sincères, sont faits au niveau du continent pour juger ces crimes graves, je pense que c'est bienvenu", avait-elle déclaré. "La CPI n'a jamais revendiqué le monopole de la justice internationale".

L'histoire retiendra que sur la photo du sommet de l'Union africaine de juin 2015, figuraient presque côte à côte, M. Béchir et le président palestinien Mahmoud Abbas dont le pays vient d'adhérer à la CPI dans l'espoir de faire condamner Israël pour les crimes commis dans les Territoires occupés.

L'Afrique du Sud, championne de la cause palestinienne, est aussi médiateur au Soudan.

Depuis toujours, elle soutient qu'une arrestation de M. Béchir, au pouvoir depuis 1989 et accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, nuirait à la paix au Soudan où le conflit au Darfour a fait plus de 300.000 morts et deux millions de déplacés.

Un juge sud-africain a recommandé des poursuites pénales contre les responsables au sommet de l'Etat qui ont laissé filer M. Béchir, voire facilité son départ précipité, alors qu'un tribunal de Pretoria lui avait interdit de quitter le territoire dans l'attente d'un jugement définitif.